

Les syndicats enseignants unanimes face à Blanquer

Le ministre de l'éducation, omniprésent dans les médias ces derniers jours, ne parvient pas à convaincre

Trois interventions télévisées en une journée, même pour un ministre aussi habitué que Jean-Michel Blanquer aux prises de parole publiques, «ça relève du record», soulignaient, au soir du 11 décembre, bon nombre d'observateurs de la scène politique.

La «séquence» s'est terminée tard, ce mercredi, pour le ministre de l'éducation, avec un dernier plateau – celui de BFM-TV – à 22h30. Elle avait débuté par un premier «tour de micros» organisé dès 14h30 en son ministère dans la foulée de la présentation de la réforme par le premier ministre, Edouard Philippe. Elle s'est poursuivie à 19 heures sur France 5, lors de l'émission «C à vous».

Quelques heures plus tôt, devant le Conseil économique, social et environnemental, Edouard Philippe s'engageait à ce que les enseignants, considérés comme les grands perdants d'un système de retraite à points, ne «perdent pas le moindre euro de pensions». Des pensions «sanctuarisées» dans la loi, a-t-il promis.

D'un plateau à l'autre, le message martelé par le ministre de l'éducation ne varie pas: la

réforme des retraites est une «bonne nouvelle» pour les enseignants, puisque leurs pensions seront «garanties» et que, pour ce faire, les salaires seront «revalorisés». Sur le calendrier, les enseignants ont obtenu des gages: l'horizon ayant été fixé par Matignon à «l'été 2020», c'est «dès 2021» que débiteront des revalorisations présentées comme «progressives». Sur les sommes engagées, en revanche, sur la méthode comme sur le périmètre, ils demeurent dans l'expectative.

«C'est sur les primes que se portera l'effort le plus important (...). Leur montant et leur rythme d'augmentation supposent un dialogue social», a justifié M. Blanquer, en invitant les syndicats d'enseignants à des rencontres bilatérales «dès vendredi» 13 décembre. La plupart devraient s'y rendre, même si les syndicats d'enseignants appellent déjà, à la même date, à des «actions locales» avant une nouvelle journée de grève interprofessionnelle le 17 décembre – la troisième, après la mobilisation massive du 5 décembre et celle du 10.

Dans les rangs syndicaux, on fait état d'une même «déception».

**«NOTRE MINISTRE
BULLDOZER VIENT
DE RENCONTRER
UN MUR»,
AVANCE UN FIN
CONNAISSEUR
DU SYSTÈME**

«Nous avons le sentiment de ne pas avoir été entendus», regrette Francette Popineau, du SNUipp-FSU. «Le discours public se veut rassurant, mais il reste creux», renchérit Frédérique Rolet, du SNES-FSU. Multiplier les prises de parole pour en dire aussi peu, ça installe de l'incompréhension. Dans un communiqué, la FSU a fait valoir que les «enseignants sont plus inquiets qu'ils ne l'étaient déjà».

«Des rencontres au ministère, on en a déjà eues, réagit Jean-Rémi Girard, du Snalc. Nous n'attendons pas de promesses mais des réponses à des questions concrètes: la revalorisation, c'est pour quand? Ce sera combien? Et comment?» Estimant que «la ligne rouge» a été franchie, les organisations réfor-

mistes (UNSA et CFTD) appellent aussi à se mobiliser. «Ce qui nous a été annoncé aujourd'hui aurait pu nous être dit il y a trois mois (...), observe Stéphane Crochet, du SE-UNSA. L'exécutif n'arrive pas à enrayer cette spirale du flou.»

«Contreparties»

Faut-il s'étonner que, sur la question des retraites, qui a mis plus d'un de ses prédécesseurs à l'épreuve et déclenché des mouvements d'ampleur (comme en 1995 et en 2003), le bon élève de la Macronie «piétine», voire «patine», ainsi que le glissent certains de ses proches? L'intéressé s'en agace. «Soit on dit tout, tout de suite, et on nous dit qu'on est vertical et autoritaire. Soit on ouvre le dialogue, et on nous dit que c'est long et flou», a-t-il lâché devant les journalistes, mercredi.

Le ministre a-t-il seulement une visibilité budgétaire sur ce qu'il peut faire? Concernant les revalorisations, l'estimation la plus récemment versée dans le débat public l'a été par son homologue de Bercy, Gérard Darmanin: ce dernier a évoqué de «400 millions à 500 millions d'euros par an» possiblement ajoutés au bud-

get de l'éducation. Des chiffres qui ont alimenté les calculs artisanaux – et anxiogènes – dans les cortèges, et que M. Blanquer s'est bien gardé de reprendre. Mercredi soir, il a toutefois confirmé la mise en place, à la demande du chef de l'Etat, d'un «simulateur officiel en ligne» pour le calcul des retraites. «Il fait tout pour avoir une somme consolidée à mettre sur la table avant le début des rencontres bilatérales», souffle-t-on.

«La situation dans le monde enseignant se complexifie, et le ministre bulldozer vient de rencontrer un mur», avance un fin connaisseur du système. D'aucuns, sur le terrain de l'école, disent qu'il a pu manquer de «capteurs», qu'il est passé, en partie, à côté de la «fatigue» de la profession, de la «déflagration» causée par le suicide de Christine Renon... «Face à une réforme sur laquelle il a la main, même quand elle est aussi compliquée que celle du lycée, Blanquer gère. Mais dans le cas des retraites, il n'a pas les coudées franches, commente un universitaire. Les enseignants avaient besoin de s'entendre parler de la revalorisation parce qu'ils la méritent, parce que la société a

leur reconnaît. Devoir relier ça aux pensions, ça ne passe pas.»

Sans compter qu'ils voient se dessiner, au fil des discours, de possibles «contreparties» à leur revalorisation, elles aussi encore floues. M. Blanquer – comme M. Philippe – a évoqué l'organisation du travail des enseignants. Le nouveau système «ouvre toute une série de conséquences directes et indirectes pour réfléchir au métier», a-t-il expliqué. Les principaux concernés redoutent déjà une mise en cause «des temps de service». Le président Macron n'avait-il pas évoqué, à Rodez, l'idée de «regarder les vacances» des enseignants? «Blanquer est pris dans une tension: il doit rassurer, et en même temps avancer l'idée que la revalorisation ne pourra s'engager qu'en redéfinissant les missions des enseignants», reconnaît un inspecteur.

L'histoire a montré que relier l'augmentation des salaires à une contrepartie est un exercice périlleux. A la fin des années 1980, le ministre de l'éducation Lionel Jospin l'avait payé de plusieurs semaines de grèves. ■

MATTEA BATTAGLIA
ET VIOLAINE MORIN